

Délibération n°31	Conseil Municipal du 16 décembre 2015
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : Port
<p>Le mercredi 16 décembre deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 10/12/2015</p> <p>Membres présents : 26</p> <p>Membres ayant donné pouvoir: 7</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 10 Décembre 2015</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Laurence CARON, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Francis LEROY, Madame Marie-Pierre HAGNERE, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Martine GHEZAL, Madame Martina DESCHARLES, Madame Angélique COUSIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Stéphanie DANNE, Madame Charlotte PERRAULT, Monsieur Yvon BRIHIER</p> <p>Absent excusé : 0</p> <p>Votants : 33</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER</p>
<p>Objet : Etals sur le Port d'ETAPLES S/MER Tarifs de location pour l'année 2016 et validation de la convention</p>	
<p>Rapporteur : M. CADET</p>	
<p>Synthèse de la délibération :</p>	<p>Tarifs de location pour l'année 2016 et validation de la convention</p>

Comme chaque année, il convient de fixer les tarifs qui seront applicables à compter du 1er janvier 2016 aux locataires des étals du Port.

Vu l'augmentation du coût des dépenses afférentes au fonctionnement des étals incombant à la charge de la Commune, à savoir : les redevances d'occupation du domaine portuaire, les consommations d'eau, d'électricité, collecte des ordures ménagères, charges liées au personnel pour le nettoyage des abords, du local « poubelles », des sanitaires, de la gestion des containers...

Considérant la nécessité de procéder à la majoration du loyer des étals afin de couvrir une partie de ces charges locatives,

Considérant l'avis favorable de la Commission de la Marine réunie le 19 Novembre 2015 à la revalorisation du tarif de location des étals à 1 600 Euros,

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- approuver le tarif relatif à la location des étals pour l'année 2016, fixé à la somme de 1 600 Euros
- valider la nouvelle convention de location d'étal.

La délibération est adoptée par **30 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)*

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*

Le Maire

Philippe Fait

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20151216-31-16122015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2015